



Bureau des  
régimes de retraite  
de Montréal

**LA COMMISSION  
DE LA CAISSE COMMUNE  
RÉGIMES DE RETRAITE  
DES EMPLOYÉS  
DE LA VILLE DE MONTRÉAL**

Rapport  
annuel

**2020**



# Table des matières

Faits saillants .....	4
Message du président.....	5
Les placements.....	6
A) POLITIQUE DE PLACEMENT .....	6
B) CIBLES ET INDICES DE RÉFÉRENCE.....	7
C) VALEUR MARCHANDE.....	7
D) POSITIONNEMENT À L'INTÉRIEUR DE CHAQUE CLASSE D'ACTIF .....	8
Les rendements .....	11
A) PAR CLASSE D'ACTIF .....	11
B) HISTORIQUE.....	11
C) ÉVOLUTION DE L'AVOIR.....	12
D) CROISSANCE DE L'ACTIF .....	12
Rapport de l'auditeur et états financiers.....	13
Sommaires pour les six régimes de retraite.....	38
A) ÉVOLUTION DU PLACEMENT DE LA CAISSE COMMUNE .....	38
B) SITUATION FINANCIÈRE .....	40
C) ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DISPONIBLE POUR LE SERVICE DES PRESTATIONS .....	42
La Caisse commune .....	44
A) CONSTITUTION, MISSION ET MANDAT.....	44
B) ORGANIGRAMME.....	44
C) ADMINISTRATION.....	45
D) GESTION FINANCIÈRE.....	45
Gestionnaires .....	46

# Faits saillants

**APRÈS UN RENDEMENT DE PRÈS DE 14 %** pour la Commission de la Caisse commune en 2019, les attentes étaient beaucoup plus modestes en 2020. Or, la pandémie a remis en question tous les scénarios d'investissements envisageables dès le premier trimestre de l'année. Malgré tout, la seconde moitié de l'année a été très bonne pour les investisseurs à la suite des efforts herculéens des banques centrales et des gouvernements partout sur la planète.

Cette année, les marchés boursiers ont connu la chute et la reprise la plus rapide et significative depuis la grande dépression et le krach boursier de 1929. Les taux d'intérêt en Amérique du Nord sont descendus à des niveaux historiquement bas, ce qui a permis aux indices obligataires de générer de forts rendements. Au Canada, l'indice obligataire FTSE/TMX a produit un rendement de 8,7 % et le sous-indice obligataire long terme a généré un rendement de 11,7 %. Du côté des marchés boursiers, le télétravail et le confinement ont profité grandement aux secteurs de la technologie et du commerce en ligne. De fait, l'indice MSCI ACWI (tous pays) a livré une performance de 14,2 % en dollars canadiens. Au Canada, la performance du S&P/TSX a été beaucoup plus modeste, 5,6 %, par la composition plus traditionnelle de l'indice, c'est-à-dire les secteurs de la finance, de l'énergie et des matériaux. Aux États-Unis, 70 % du rendement de l'indice S&P 500 (16,3 %) a été expliqué par la performance de sept titres. À noter une très bonne performance des indices de petite capitalisation nord-américaine.

Le portefeuille de revenu fixe a livré un rendement de 8,2 % contre 8,7 % pour son indice de référence (FTSE/TMX). La valeur ajoutée négative de 0,5 % provient principalement d'un mandat en obligations mondiales ainsi qu'une durée du portefeuille plus conservatrice que l'indice.

En 2020, le portefeuille d'actions canadiennes a généré un rendement de 7,8 %, soit 2,2 % de valeur ajoutée de plus que l'indice S&P/TSX. Cette surperformance significative est due à la bonne performance relative de la majorité de nos gestionnaires ainsi que notre allocation aux titres de petite capitalisation.

L'indice MSCI tous pays a affiché une performance de 14,2 % en 2020 soit 7 % de plus que notre portefeuille d'actions étrangères. Nos gestionnaires mondiaux choisis pour leur approche défensive ainsi que nos gestionnaires avec une approche « valeur » ont sous-performé significativement les indices à grande capitalisation. Le marché américain et plus spécifiquement les titres technologiques ont contribué de façon disproportionnée aux rendements de l'indice. À titre d'exemple, l'indice représentant seulement l'Europe et l'Asie a dégagé un rendement modeste de 5,9 % en 2020.

Le confinement et le télétravail sont deux réalités qui en 2020 ont pesé sur les rendements de certains placements alternatifs. L'infrastructure et l'immobilier commercial ont en partie souffert de ces réalités, particulièrement les aéroports, les autoroutes et les tours de bureaux. Notre portefeuille a généré un rendement modeste de 1,4 % en dollars canadiens, mais les rendements à plus long terme demeurent intéressants et à l'intérieur de notre fourchette de rendement attendu.

# Message du président

**EN 2020, LA CAISSE COMMUNE** a obtenu un rendement de 6,6 % et l'actif est passé à plus de 9,3 milliards de dollars. L'année peut aussi se résumer en un seul mot : PANDÉMIE ! Au départ, le coronavirus semblait être un phénomène isolé, mais il s'est rapidement propagé à l'échelle de la planète. À la fin du 1<sup>er</sup> trimestre, une grande partie de la population mondiale était en confinement. Au-delà de la crise humaine et sociale, l'économie mondiale a été à l'arrêt pendant plusieurs semaines et a forcé les gouvernements ainsi que les banques centrales à injecter des sommes astronomiques et à abaisser rapidement les taux d'intérêt afin de stabiliser et de relancer l'économie. L'impact de la crise s'est fait sentir rapidement sur les marchés financiers, mais le rebond fut tout aussi rapide grâce à la performance extraordinaire de certains secteurs. Ce fut cependant l'année de la grande divergence ! Le secteur des services a été durement touché à la fois par les confinements, la distanciation sociale et le télétravail. En revanche, plusieurs industries ont profité de cette nouvelle réalité. Le secteur américain de la technologie par exemple, a continué son ascension vertigineuse tandis que celui de l'énergie subissait une correction sévère. Bref, des tendances récentes ont été amplifiées significativement en 2020. Après un premier trimestre très difficile, la Caisse Commune a été en mesure de produire un rendement respectable qui dépasse le rendement espéré attendu à long terme de nos évaluations actuarielles.

La pandémie a également ralenti l'avancement de certains projets en première moitié d'année afin d'analyser les impacts du virus sur l'économie, la réaction des banques centrales et des gouvernements tout en ayant à s'adapter à la nouvelle réalité du télétravail et du confinement. Le déploiement de capitaux vers les placements alternatifs s'est poursuivi malgré tout et des gestes concernant la répartition des actifs ont été posés au deuxième trimestre afin de profiter d'écarts d'évaluation sur les marchés financiers.

Le monde a changé depuis l'apparition du virus COVID-19, mais quels seront les impacts permanents de cette crise ?

Est-ce que le télétravail est là pour rester ? Allons-nous cesser de voyager à l'étranger ? Le support des gouvernements va-t-il avoir les effets escomptés ? Malgré la vaccination, plusieurs de ces questions vont demeurer sans réponse à court terme et les impacts risquent de prendre plusieurs années avant de se dissiper complètement. Afin d'assurer la pérennité de nos régimes de retraite, il est essentiel de préserver une approche d'investissement à long terme et de continuer la mise en place d'initiatives pour l'atteinte de cet objectif. La Commission de la Caisse commune a démontré une grande résilience en 2020 considérant les changements et les bouleversements vécus et sera en mesure de profiter de cette expérience pour mener à terme son développement et ses investissements malgré les imprévus.

Sur une note personnelle, je tiens à souligner le travail de tous les membres de la Caisse Commune et de l'équipe des placements qui ont brillamment affronté les nombreux défis de cette crise sans précédent. Je tiens aussi à tous vous remercier pour votre accueil. J'espère contribuer à ce que la Commission demeure un investisseur performant, un partenaire de choix pour les régimes et que l'organisation continue d'être en mouvement, productive et engagée.

En terminant, au nom de la Commission, j'aimerais souligner l'implication et la collaboration des commissions des six régimes de retraite et l'accompagnement du Bureau des régimes qui a été essentiel à l'atteinte de nos objectifs et de nos résultats.

Le Président,



Richard Audet

# Les placements

## A) POLITIQUE DE PLACEMENT

Les avoirs de la Caisse commune ont été investis selon la politique de placement adoptée par chacune des commissions des régimes de retraite qui conservent des éléments de leur actif dans la Caisse commune. Cette politique est révisée régulièrement. La politique en vigueur comporte, entre autres, les paramètres suivants :

### Énoncé de principe

- Maximiser le rendement à long terme, tout en maintenant le degré de risque au niveau jugé approprié.
- Viser des résultats supérieurs à la moyenne, tout en évitant de compromettre l'équilibre actuariel.

### Objectif à long terme

- Rendement annuel total au moins égal au pourcentage d'augmentation de l'indice des prix à la consommation, plus 3,75 %.

### Objectif à moyen terme

- Rendement au-dessus de la cible sur une période mobile de quatre ans.

### Répartition des actifs de la Caisse commune

Dans le but d'augmenter le rendement, la composition du portefeuille de l'ensemble de la Caisse commune pourra varier. Toutefois, le pourcentage de la valeur marchande de chaque catégorie d'actifs dans lesquels des placements sont effectués devra se situer à l'intérieur des balises globales suivantes :

Classe d'actif	Répartition minimale	Répartition cible	Répartition maximale
Marché monétaire	0 %	2 %	10 %
Obligations	23 %	29 %	35 %
Actions			
• canadiennes	5 %	10 %	15 %
• étrangères	28 %	34 %	40 %
Produits alternatifs	10 %	25 % <sup>1</sup>	35 % <sup>2</sup>
<b>Total</b>		<b>100 %</b>	

<sup>1</sup> À noter que la répartition cible ne sera pas atteinte avant 2023. La hausse de l'allocation aux produits alternatifs sera effectuée sur une période maximale de trois ans.

<sup>2</sup> 40 % si dû à la baisse des obligations et/ou des actions.

## B) CIBLES ET INDICES DE RÉFÉRENCE

Composition du portefeuille de référence <sup>1</sup> :

- 2 % FTSE/TMX – Bons du Trésor 91 jours
- 29 % FTSE/TMX Universel
- 14 % S&P/TSX Composé
- 35 % MSCI ACWI (\$ CAD)
- 20 % FTSE/TMX – Bons du Trésor 91 jours + 3,75 %

<sup>1</sup> Le portefeuille de référence en 2020 reflète la première phase de la transition vers la nouvelle répartition cible de la Caisse commune.

## C) VALEUR MARCHANDE

La répartition des placements de la Caisse commune se détaille comme suit au 31 décembre 2020 :

<b>(En millions de \$)</b>	<b>2020</b>	<b>2019</b>
Encaisse et effets à court terme <sup>1</sup>	<b>139,3</b>	210,3
Obligations	<b>2 421,1</b>	2 357,0
Actions canadiennes	<b>1 505,8</b>	1 511,0
Actions étrangères	<b>3 489,4</b>	3 292,7
Produits alternatifs	<b>1 786,8</b>	1 672,1
Instruments financiers dérivés sur devises <sup>2</sup>	<b>25,6</b>	33,2
<b>Total</b>	<b>9 368,0</b>	9 076,3

La valeur marchande des placements est établie à la juste valeur.

<sup>1</sup> Comprend l'encaisse et les effets à court terme gérés à l'interne.

<sup>2</sup> En 2020, le montant de 25,6 M \$ inclut des options sur devises et des effets à court terme.

Des contrats à terme et des options sur devises sont utilisés pour la couverture des devises étrangères.

## D) POSITIONNEMENT À L'INTÉRIEUR DE CHAQUE CLASSE D'ACTIF

### Encaisse et effets à court terme

Une allocation de 2 % des actifs de la Caisse commune est prévue au portefeuille cible qui sert essentiellement à fournir la liquidité nécessaire au paiement des rentes. Au 31 décembre 2020, l'équipe interne gérait 139,3 M\$ de placements sur le marché monétaire et l'ensemble des gestionnaires externes en détenait 241,8 M\$.

### Obligations

Cette classe d'actif est composée de :

#### Obligations canadiennes

Le portefeuille d'obligations canadiennes est la pierre d'assise de la Caisse commune qui doit générer des revenus stables et prévisibles. De plus, une stratégie « dynamique » de la gestion du risque de taux d'intérêt est en place. La structure de gestion des obligations canadiennes est composée de trois mandats spécialisés: un mandat de gestion active en obligations de sociétés et deux mandats de gestion passive en obligations gouvernementales canadiennes.

#### Autres obligations

Dans le but de diversifier le portefeuille obligataire et d'en accroître le rendement, il a été prévu d'ajouter plusieurs mandats obligataires dits « satellites ». Au 31 décembre 2020, nous avons deux mandats de gestion active en obligations de sociétés mondiales, quatre investissements dans des fonds de dettes privées de sociétés canadiennes, trois investissements dans des fonds de dettes hypothécaires à court terme au Canada et un investissement dans un fonds obligataire mondial.

### Actions canadiennes

Cette classe d'actif est gérée par trois gestionnaires spécialisés ayant des mandats en actions canadiennes de grandes capitalisations et deux gestionnaires ayant des mandats en actions canadiennes de petites capitalisations. Le tableau suivant décrit la répartition des placements par secteur des cinq gestionnaires à l'intérieur de cette classe d'actif. Les actions de petites capitalisations représentent environ 23 % du portefeuille d'actions canadiennes.

#### Au 31 décembre 2020

Secteur d'activités des placements en actions canadiennes	Portefeuille %	Indice de référence S&P/TSX (composé) %
Énergie	9	11,2
Matériaux de base	10	13,7
Produits industriels	14	12,5
Biens de consommation discrétionnaire	7	3,9
Biens de consommation courante	5	3,8
Soins de santé	2	1,1
Services financiers	27	30,2
Technologie de l'information	8	10,3
Services de télécommunication	6	4,9
Services publics	5	5,1
Immobilier	7	3,1
Autres	-	-
Total	100,0	100,0

## Actions étrangères

La structure de gestion en actions étrangères comprend maintenant huit mandats avec la répartition suivante :

### Répartition des portefeuilles au 31 décembre 2020

Mandats	Portefeuille %
Actions mondiales (3 mandats)	17,7
Actions américaines de grandes capitalisations (1 mandat)	5,7
Actions américaines de petites capitalisations (1 mandat)	2,7
Actions EAEO de grandes capitalisations (1 mandat)	5,2
Actions européennes de petites capitalisations (1 mandat)	2,6
Actions de pays émergents (1 mandat)	3,4
<b>Total</b>	<b>37,3</b>

Les mandats en actions mondiales, actions américaines de grandes capitalisations, actions EAEO et actions européennes peuvent allouer un pourcentage de leurs investissements à des actions de pays émergents.

### Répartition géographique des actions étrangères au 31 décembre 2020

	Portefeuille %	Indice de référence MSCI ACWI %
États-Unis	49	56,5
Europe développée excluant le Royaume-Uni	20	14,6
Royaume-Uni	6	3,7
Japon	7	6,8
Pacifique excluant le Japon	5	3,6
Pays émergents	12	12,1
Autres pays	1	2,7
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

## Produits alternatifs

Cette classe d'actif est composée de quatre grandes catégories : les stratégies à rendement absolu, les fonds privés en infrastructures et en immobilier ainsi que des mandats variés de dettes privées.

	%
<b>Stratégies à rendement absolu</b>	
Blackrock (fonds de fonds)	2,2
Bridgewater	0,6
IPM	0,6
Gestion Cristallin	0,6
Formula Growth	0,5
Programme des gestionnaires en émergence du Québec (P.G.E.Q.)	0,3
<b>Fonds en infrastructure</b>	
CUBE Infrastructure I et II	0,4
Global Infrastructure Partners I, II, III et IV	1,7
Highstar Capital III	0,2
DWS Pan-European Infrastructure Fund I, II et III	0,9
Ardian Infrastructure III, IV, V et American IV	0,6
Archmore International Infrastructure Fund II	0,3
New American Bridges Fund I	0,1
<b>Fonds d'immobilier</b>	
BlackRock Asia Property IV et V	0,3
BlackRock Europe Property IV et V	0,2
BlackRock US Property	0,8
Deutsche Asset Management	1,6
Guardian Capital Real Estate Fund	1,1
Hancock Timberland and Farmland	0,7
Brookfield SERP III	0,4
<b>Fonds de dettes privées</b>	
Amerra Capital Management II, III et Annexe II	0,9
Clarion Partners	0,3
CVC Credit Partners I et II	0,7
THL Credit III et IV	1,0
MBI/TEC I et II	0,5
AMP Capital III et IV	1,0
Penfund Capital VI	0,2
Tikehau TDL IV et V	0,5
<b>Total produits alternatifs</b>	<b>19,1</b>

## Gestion des devises

Afin de se protéger contre les fluctuations des taux de change, la Caisse commune applique une couverture dynamique partielle de son exposition au dollar américain (« USD ») et à l'euro (« € »).

# Les rendements

## A) PAR CLASSE D'ACTIF

Portefeuille	Caisse commune	Rendement des indices	Indices
Marché monétaire	4,6	0,9	FTSE/TMX 91 jrs
Obligations	8,2	8,7	FTSE/TMX-U
Actions canadiennes	7,8	5,6	S&P/TSX
Actions étrangères	7,2	14,2	MSCI ACWI (� CAD)
Produits alternatifs	1,4	4,6	FTSE/TMX + 3,75 %

FTSE/TMX 91 jrs : FTSE/TMX – Bons du Trésor 91 jours

FTSE/TMX – U : FTSE/TMX Universel

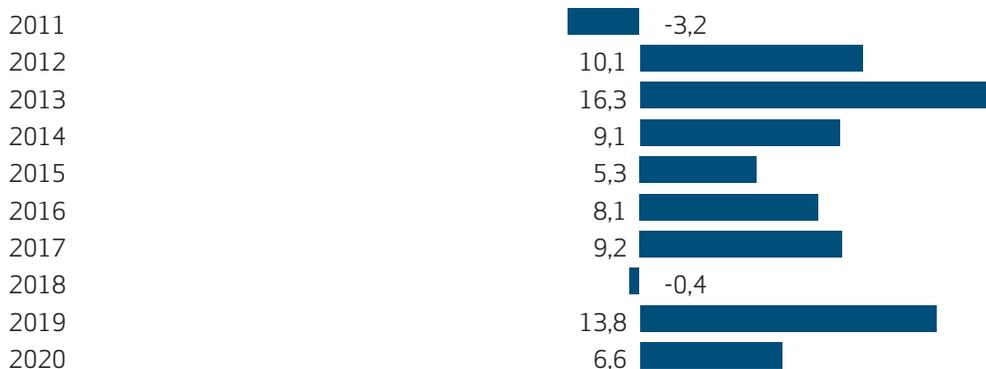
S&P/TSX : S&P/TSX Composé

MSCI ACWI : Morgan Stanley All Country World Index

## B) HISTORIQUE

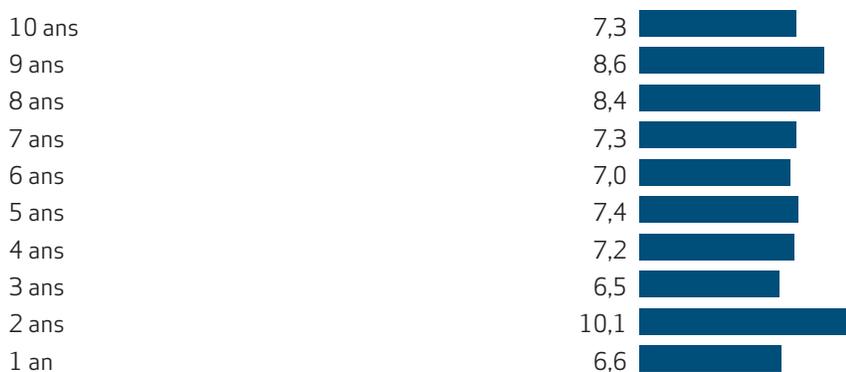
### Rendements annuels

%



### Rendements annualisés au 31 décembre 2020

%



## C) ÉVOLUTION DE L'AVOIR

Actif net au 1<sup>er</sup> janvier 2020

(En milliers de dollars)

9 078 322

+ Revenus de placements	240 097
+ Modification de la juste valeur des placements	339 963
+ Honoraires de gestion	29 262
= Total des revenus	609 322
- Honoraires professionnels et frais d'administration	29 262
= Bénéfice net	580 060
- Retraits nets	253 451

Actif net au 31 décembre 2020

9 404 931

## D) CROISSANCE DE L'ACTIF

(En milliers de dollars)	Actif au début	+	Croissance nette	=	Actif à la fin
2011	3 806 011		(212 173)		3 593 838
2012	3 593 838		511 541		4 105 379
2013	4 110 441 <sup>1</sup>		794 187		4 904 628
2014	4 904 628		456 964		5 361 592
2015	5 361 592		387 154		5 748 746
2016	5 748 746		2 147 877 <sup>2</sup>		7 896 623
2017	7 896 623		552 318		8 448 941
2018	8 448 941		(230 285)		8 218 656
2019	8 218 656		859 666		9 078 322
2020	9 078 322		326 609		9 404 931

<sup>1</sup> Redressement de l'actif net au 1<sup>er</sup> janvier 2013 à la suite de l'application du cours de clôture.

<sup>2</sup> Inclus les actifs reçus des régimes d'origine en 2016.

# Rapport de l'auditeur et états financiers

## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

### Au président et aux membres de la Commission de la Caisse commune

#### Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la Commission de la Caisse commune (ci-après « la Caisse »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2020 et les états du résultat global, de l'évolution de l'actif net attribuable aux détenteurs d'unités et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Caisse au 31 décembre 2020 ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS).

#### Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Caisse conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

#### Responsabilités de la Direction du bureau des régimes de retraite et des membres de la Caisse à l'égard des états financiers

La Direction du bureau des régimes de retraite est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS), ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la Direction du bureau des régimes de retraite qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Caisse à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la Direction du bureau des régimes de retraite a l'intention de liquider la Caisse ou de cesser son activité, ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux membres de la Caisse de surveiller le processus d'information financière de la Caisse.

## Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Caisse;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction du bureau des régimes de retraite, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la Direction du bureau des régimes de retraite du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Caisse à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Caisse à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers

Nous communiquons aux membres de la Caisse notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*Raymond Chabot Grant Thornton S.E. N.C.R. L.*<sup>1</sup>

Montréal

Le 16 mars 2021

---

<sup>1</sup> CPA auditeur, CA permis de comptabilité publique n° A120795

# La Commission de la Caisse commune Régimes de retraite des employés de la Ville de Montréal

## ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE AU 31 DÉCEMBRE 2020

	2020	2019
(En milliers de dollars canadiens)	\$	\$
<b>ACTIFS</b>		
<b>PLACEMENTS à la juste valeur (note 3)</b>	<b>9 386 817</b>	9 060 018
<b>CRÉANCES</b>		
Intérêts courus	11 449	10 508
Dividendes à recevoir	5 368	5 887
Autres créances à recevoir	8 704	7 032
	<b>25 521</b>	23 427
<b>ENCAISSE</b>	<b>5 649</b>	6 286
<b>TOTAL DES ACTIFS</b>	<b>9 417 987</b>	9 089 731
<b>PASSIFS</b>		
<b>CHARGES À PAYER</b>	<b>13 056</b>	11 409
<b>TOTAL DES PASSIFS</b>	<b>13 056</b>	11 409
<b>ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX DÉTENTEURS D'UNITÉS</b>	<b>9 404 931</b>	9 078 322

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Pour la Commission de la Caisse commune



**Richard Audet**  
Président



**Lucie St-Jean**  
Secrétaire – trésorier

## ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2020

<b>(En milliers de dollars canadiens)</b>	<b>2020</b>	<b>2019</b>
	<b>\$</b>	<b>\$</b>
<b>PRODUITS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES</b>		
Modification de la juste valeur des placements (note 3)	<b>339 963</b>	823 698
Revenus de placements		
Intérêts		
Obligations	<b>57 639</b>	61 908
Effets à court terme	<b>4 183</b>	9 580
Dividendes	<b>104 780</b>	120 838
Distributions des fonds de dettes privées canadiens et étrangers	<b>37 969</b>	31 905
Distributions des fonds de placements alternatifs	<b>35 526</b>	68 474
Total de la modification de la juste valeur des placements et des revenus de placements	<b>580 060</b>	1 116 403
Honoraires de gestion (note 4)	<b>29 262</b>	27 739
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>609 322</b>	1 144 142
<b>CHARGES</b>		
Honoraires professionnels et frais d'administration	<b>29 262</b>	27 739
<b>AUGMENTATION DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX DÉTENTEURS D'UNITÉS</b>	<b>580 060</b>	1 116 403

## ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX DÉTENTEURS D'UNITÉS POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2020

<b>(En milliers de dollars canadiens)</b>	<b>2020</b>	<b>2019</b>
	<b>\$</b>	<b>\$</b>
<b>ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX DÉTENTEURS D'UNITÉS AU DÉBUT DE L'EXERCICE</b>	<b>9 078 322</b>	8 218 656
Augmentation de l'actif net attribuable aux détenteurs d'unités	<b>580 060</b>	1 116 403
Retraits nets des régimes de retraite des employés de la Ville de Montréal	<b>(253 451)</b>	(256 737)
<b>ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX DÉTENTEURS D'UNITÉS À LA FIN DE L'EXERCICE</b>	<b>9 404 931</b>	9 078 322

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

## TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2020

	2020	2019
(En milliers de dollars canadiens)	\$	\$
<b>FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES</b>		
Augmentation de l'actif net attribuable aux détenteurs d'unités	580 060	1 116 403
Ajustement au titre des éléments suivants :		
Gain net réalisé sur la vente de placements	(95 531)	(199 402)
Gain net non réalisé inclus dans la modification de la juste valeur des placements	(244 432)	(624 296)
Achats de placements	(5 835 827)	(3 694 055)
Produit à la vente et à l'échéance des placements	5 830 206	3 712 675
Recettes nettes relatives aux dérivés sur devises	14 362	5 175
Intérêts courus	(941)	(253)
Dividendes à recevoir	519	1 476
Autres créances à recevoir	(1 672)	(1 400)
Charges à payer	1 647	1 512
<b>VARIATION DE LA TRÉSORERIE LIÉE AUX ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES</b>	<b>248 391</b>	<b>317 835</b>
<b>FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS DE FINANCEMENT</b>		
Retraits nets des régimes de retraite des employés de la Ville de Montréal	(253 451)	(256 737)
<b>VARIATION DE LA TRÉSORERIE LIÉE AUX ACTIVITÉS DE FINANCEMENT</b>	<b>(253 451)</b>	<b>(256 737)</b>
<b>AUGMENTATION (DIMINUTION) NETTE DE LA TRÉSORERIE</b>	<b>(5 060)</b>	<b>61 098</b>
Écart de conversion sur la trésorerie et équivalents	(91)	(3 269)
<b>TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À L'OUVERTURE DE L'EXERCICE</b>	<b>376 722</b>	<b>318 893</b>
<b>TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE</b>	<b>371 571</b>	<b>376 722</b>
<b>TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE</b>		
Encaisse	5 649	6 286
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 3)	365 922	370 436
<b>TOTAL</b>	<b>371 571</b>	<b>376 722</b>
<b>AUTRES INFORMATIONS</b>		
Intérêts reçus	60 881	71 235
Dividendes reçus	105 299	122 314

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

# Notes complémentaires

## 1. STATUT ET NATURE DES ACTIVITÉS

La Commission de la Caisse commune (ci-après « la Caisse »), créée par le règlement du Conseil de l'ancienne Ville de Montréal (« la Ville ») numéro 8932, est en exploitation depuis le 1<sup>er</sup> juillet 1984 et par son statut, est exempte d'impôt en vertu de l'article 248 (1) et de l'article 1 de la *Loi de l'impôt sur le revenu*. L'adresse du siège social de la Caisse est le 630, boul. René-Lévesque Ouest, Montréal (Québec).

Les commissions des six régimes de retraite agréés de la Ville de Montréal ont octroyé un mandat administratif à la Ville de Montréal en déléguant la préparation des états financiers à la *Direction du bureau des régimes de retraite* (ci-après « le délégataire »).

Cette Caisse a pour but d'administrer les placements et les excédents de liquidités des régimes de retraite des employés de la Ville (« les régimes »). La participation des régimes dans la Caisse est représentée par des unités attribuées à chacun des régimes selon les apports (retraits) à la Caisse, les revenus nets de placements et la modification de la juste valeur des placements.

La valeur de chaque unité demeure fixée à 1 075,50 \$ depuis le 31 décembre 1990 puisque la variation de la juste valeur est attribuée en unités de participation additionnelles depuis cette date.

L'attribution des nouvelles unités s'effectue la première journée de chaque mois au prorata des unités déjà détenues par chacun des régimes à la fin du mois précédent.

La Caisse doit gérer et effectuer le placement de ses actifs conformément aux normes édictées par *Retraite Québec* et celles de la politique de placement des régimes.

Les états financiers pour l'exercice terminé le 31 décembre 2020, y compris les états comparatifs ont été approuvés et autorisés pour publication par la Commission de la Caisse commune, le 16 mars 2021.

## 2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

### a) Mode de présentation et adoption des IFRS

Les états financiers sont préparés selon la méthode du coût historique, à l'exception des placements qui sont évalués à la juste valeur et sont dressés conformément aux *Normes internationales d'information financière* (« IFRS »).

### b) Entité d'investissement

La Caisse répond à la définition d'entité d'investissement aux termes de l'IFRS 10, car les conditions suivantes sont remplies :

- La Caisse obtient les excédents de liquidités des détenteurs d'unités dans le but d'offrir des services de gestion d'investissements;
- La Caisse déclare aux détenteurs d'unités que son activité d'investissement a pour but de générer des rendements et de procurer des revenus d'investissements conformément à sa mission;
- La Caisse mesure et évalue la performance de ses investissements sur une base de juste valeur.

Ainsi la Caisse ne prépare pas d'états financiers consolidés.

### c) Filiale

La participation dans la filiale, en propriété exclusive, 4272675 Canada inc. est comptabilisée à la juste valeur et comprend les placements suivants :

- Global Infrastructures Partners – CL.P, détenu à 1,7 % (1,7 % en 2019);
- Global Infrastructures Partners II – CL.P, détenu à 1,5 % (1,5 % en 2019);
- UBS International Infrastructures Fund II, détenu à 3,9 % (3,9% en 2019).

Ces placements sont présentés sous la rubrique « *Investissements dans des fonds d'infrastructures* » à la note 3.

### d) Estimations comptables et jugements critiques

Pour dresser les états financiers conformément aux IFRS, le délégataire doit établir des estimations et poser des hypothèses ayant une incidence sur les montants présentés dans l'*état de la situation financière* et l'*état du résultat global*. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que le délégataire possède des événements en cours et sur les mesures que ce dernier pourrait prendre à l'avenir. Le délégataire estime que les hypothèses sous-jacentes sont appropriées et que les états financiers présentent par conséquent une image fidèle de la situation financière de la Caisse ainsi que de sa performance financière. Les paragraphes suivants présentent les estimations comptables et les jugements critiques les plus importants.

#### **Juste valeur des instruments financiers :**

La Caisse évalue ses placements au cours de clôture conformément aux IFRS qui indiquent que la valeur des placements doit correspondre à un prix compris dans l'écart acheteur-vendeur. Lorsque le cours de clôture ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur, les IFRS stipulent alors que la Caisse doit déterminer le cours en considérant le caractère le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et des circonstances. Le délégataire a pris position que lorsqu'une telle situation se produit, les placements sont évalués au cours acheteur.

La Caisse détient également des instruments financiers qui ne sont pas négociés sur des marchés actifs. Pour ces derniers, le délégataire évalue les placements selon les informations fournies par les gestionnaires.

## e) Instruments financiers

### I) Classification des instruments financiers :

La Caisse classe ses instruments financiers dans les catégories suivantes conformément à *IFRS 9 – Instruments financiers*.

- Actifs et passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN) :  
Les actifs financiers à la JVRN comprennent les actifs financiers qui sont classés à la juste valeur, soit l'ensemble des placements de la Caisse, ce qui inclut les intérêts courus, étant donné que les placements de la Caisse sont gérés sur une base de juste valeur selon la stratégie d'investissement. Les actifs et passifs financiers à la JVRN comprennent les engagements de prêts qui sont désignés à la JVRN ainsi que les instruments financiers dérivés sur devises qui sont détenus à des fins de transactions.
- Actifs financiers au coût amorti :  
Les actifs financiers au coût amorti sont des actifs financiers non dérivés à paiements fixes et déterminables qui ne sont pas cotés sur un marché actif. Les dividendes à recevoir, les autres créances ainsi que l'encaisse sont classées dans cette catégorie.  
  
Les actifs financiers au coût amorti doivent être dépréciés du montant des pertes de crédits attendues. Étant donné l'échéance très courte de ces actifs financiers, la solidité financière des contreparties impliquées et l'historique des pertes encourues, la Direction estime que le risque de perte est très faible. Pour cette raison, aucune dépréciation n'a été comptabilisée pour les actifs au coût amorti.
- Passifs financiers au coût amorti :  
Cette catégorie inclut tous les passifs financiers, sauf ceux classés à la JVRN. La Caisse inclut dans cette catégorie les charges à payer.

### II) Instruments financiers – comptabilisation et évaluation de la juste valeur :

#### **Évaluation initiale :**

Lors de l'évaluation initiale, tous les instruments financiers de la Caisse sont évalués à la juste valeur. Toutes les opérations de placements sont inscrites lorsque les risques et les avantages découlant de la propriété de ces placements sont transférés. Tous les titres sont inscrits à la date de transaction de l'opération.

Les coûts de transaction, comme les commissions de courtage, engagés au moment de l'achat et de la vente de titres par la Caisse sont constatés à l'état du résultat global de la période considérée.

#### **Évaluation subséquente :**

Les actifs et passifs financiers à la JVRN sont évalués à la juste valeur. Tout changement dans la juste valeur de ces instruments financiers est comptabilisé au poste « *Plus-value (moins-value) non réalisée dans la valeur des placements* ».

L'écart entre la valeur d'un actif au moment de son acquisition et sa juste valeur actuelle tient compte des variations des taux du marché et du risque de crédit de l'émetteur depuis la date d'acquisition initiale. La plus-value ou moins-value non réalisée de la juste valeur des placements est constatée au poste « *Modification de la juste valeur des placements* » dans l'état du résultat global.

Tous les autres actifs et passifs financiers sont évalués au coût amorti. Étant donné l'échéance à court terme de ces instruments financiers, leur valeur au coût amorti se rapproche de la juste valeur.

#### **Décomptabilisation :**

Les actifs financiers sont décomptabilisés quand les droits contractuels aux flux de trésorerie des investissements ont expiré ou que la Caisse a transféré d'une manière substantielle le risque ainsi que l'avantage financier de sa participation (propriété). Les passifs financiers sont décomptabilisés quand une entente contractuelle spécifie que l'obligation face à ce passif est acquittée, annulée ou expirée.

### III) Placements :

- Les effets à court terme comprennent des instruments financiers dont les échéances ne dépassent pas douze mois. Ils sont évalués à la juste valeur en actualisant les flux de trésorerie futurs prévus en fonction des taux du marché.
- Les obligations sont évaluées selon les prix obtenus d'intervenants reconnus sur le marché. Les valeurs obtenues correspondent au cours de clôture lorsque ce dernier est disponible.
- Les investissements dans des fonds de dettes privées canadiens et étrangers sont généralement effectués en vertu de conventions de sociétés en commandite. La juste valeur de ces investissements est égale à la valeur fournie par le commandité du fonds à moins qu'il existe une raison précise et vérifiable objectivement pour laquelle elle varie par rapport à la valeur fournie par le commandité. Des états financiers de chaque fonds sont audités par des auditeurs indépendants et sont obtenus lorsque disponibles.
- Les actions cotées en bourse sont évaluées au cours de clôture.
- Les investissements dans les fonds de stratégies à rendement absolu s'effectuent par le biais de fonds et de fonds de fonds à stratégies à rendement absolu. La juste valeur de ces investissements est fournie par les administrateurs des fonds et est basée sur les valeurs cotées en bourse. Des états financiers de chaque fonds et chaque fonds de fonds sont audités par des auditeurs indépendants et sont obtenus lorsque disponibles.
- Les investissements dans les fonds d'infrastructures et dans les fonds immobiliers privés sont constitués de placements sur les marchés privés, généralement, effectués en vertu de conventions de sociétés en commandite. La juste valeur de ces investissements est égale à la valeur fournie par le commandité du fonds à moins qu'il existe une raison précise et vérifiable objectivement pour laquelle elle varie par rapport à la valeur fournie par le commandité. Des états financiers de chaque fonds sont audités par des auditeurs indépendants et sont obtenus lorsque disponibles.
- Le placement en unités du fonds commun équilibré est présenté à la juste valeur selon le cours fourni par le gestionnaire de ce fonds.
- La gestion du risque lié à la fluctuation des devises est effectuée par l'entremise d'instruments financiers dérivés sur devises. Ces derniers comprennent des contrats de change à terme et des options sur devises.
  - Les contrats de change à terme sont des engagements permettant d'échanger une devise à une date donnée pour une quantité et un prix établi dans le contrat. Il s'agit de contrats de gré à gré dont les conditions sur mesures sont négociées directement entre les parties sur des marchés non cotés.
  - Les options sur devises sont des ententes de gré à gré négociées sur des marchés non cotés. Selon ces ententes, le vendeur octroie à une contrepartie le droit, mais non l'obligation d'acheter ou de vendre une devise à une date future et à un taux de change prédéterminé.

#### **f) Constatation des produits**

Les opérations de placement sont comptabilisées à la date de transaction et les revenus qui en découlent sont constatés selon la méthode de la comptabilité d'engagement. Les revenus d'intérêts sont comptabilisés d'après le nombre de jours de détention du placement au cours de l'exercice. Les dividendes sont comptabilisés au moment où le droit de recevoir le paiement est établi, lequel correspond à la date ex-dividende pour les actions cotées en bourse. Les revenus provenant de la participation au revenu net de fonds communs de placement sont constatés au moment de leur distribution.

#### **g) Produits d'honoraires de gestion**

La Caisse constate ses produits d'honoraires de gestion, selon les modalités prévues dans les ententes conclues avec les régimes, lorsque la prestation des services est achevée, que les honoraires sont déterminés ou déterminables et que le recouvrement est raisonnablement assuré.

#### **h) Conversion de devises**

Les apports nets à la Caisse sont libellés en dollars canadiens, le dollar canadien constituant la monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation de la Caisse. Les transactions en devises sont converties dans la monnaie fonctionnelle au cours de change en vigueur aux dates de transactions. Les actifs et passifs libellés en devises sont convertis dans la monnaie fonctionnelle au cours de change à la date d'évaluation. Les écarts de conversion sur les placements sont inclus à l'état du résultat global au poste « *Modification de la juste valeur des placements* ».

#### **i) Opérations conclues avec des parties liées**

Les opérations conclues avec des parties liées dans le cours normal des activités sont comptabilisées à la valeur d'échange, soit la valeur établie et acceptée par les parties.

#### **j) Prêts de titres**

La Caisse peut prêter des titres aux termes d'un contrat prévoyant les restrictions définies par la législation canadienne en valeurs mobilières. Les garanties détenues se composent d'obligations gouvernementales et de titres admissibles. Le revenu provenant du prêt de titres, le cas échéant, est comptabilisé à l'état du résultat global lorsqu'il est gagné. Les titres prêtés restent inscrits à l'état de la situation financière à titre de placements. La juste valeur des titres prêtés et des garanties détenues est déterminée quotidiennement.

#### **k) Trésorerie et équivalents de trésorerie**

Le poste « *Trésorerie et équivalents de trésorerie* » comprend l'encaisse et les dépôts à vue de même que les autres placements à court terme très liquides dont l'échéance est au maximum 90 jours à partir de la date d'acquisition, qui sont facilement convertibles en un montant connu de trésorerie et qui sont soumis à un risque négligeable de changement de valeur. Ils sont évalués à la juste valeur en actualisant les flux de trésorerie futurs en fonction des taux de rendement prévus.

### 3. PLACEMENTS ET AUTRES INSTRUMENTS FINANCIERS

La répartition des placements de la Caisse se détaille comme suit au 31 décembre :

(En milliers de dollars)	2020		2019	
	Juste valeur \$	Coût \$	Juste valeur \$	Coût \$
Trésorerie et équivalents de trésorerie	365 922	365 810	370 436	370 942
Effets à court terme	15 139	15 145	24 104	24 220
Titres à revenus fixes				
Obligations canadiennes	1 430 045	1 297 877	1 415 667	1 331 320
Obligations étrangères	666 041	701 230	644 268	685 717
Fonds de dettes privées canadiens et étrangers	756 181	749 047	658 667	653 923
Actions				
Canadiennes	1 454 399	1 238 076	1 443 061	1 255 523
Étrangères	3 375 428	2 451 919	3 210 296	2 503 043
Sociétés de placements immobiliers	147 144	133 852	156 648	139 589
Instrument financiers dérivés sur devises	32 111	5 728	28 314	1 124
Investissement dans un fonds commun équilibré	13 635	10 000	12 416	10 000
Placements alternatifs				
Investissements dans des fonds de stratégies à rendement absolu	433 449	444 717	434 955	428 448
Investissements dans des fonds d'infrastructures	385 399	348 052	383 413	317 269
Investissements dans des fonds immobiliers privés	311 924	318 893	277 773	276 861
<b>Total</b>	<b>9 386 817</b>	<b>8 080 346</b>	<b>9 060 018</b>	<b>7 997 979</b>

Au 31 décembre 2020, la valeur des titres prêtés s'établi à 1 221 699 000 \$ (1 610 688 000 \$ en 2019) tandis que la valeur des garanties détenues s'élève à 1 246 977 000 \$ (1 642 926 000 \$ en 2019).

Les revenus provenant des prêts de titres représentent 2 774 000 \$ en 2020 (2 509 000 \$ en 2019).

La modification de la juste valeur des placements se détaille comme suit au 31 décembre :

<b>(En milliers de dollars)</b>	<b>2020</b>	2019
	\$	\$
<b>Modification de la juste valeur des placements</b>		
Gains réalisés sur la vente de placements	<b>11 278</b>	167 303
Gains sur devises	<b>82 247</b>	28 638
Gains réalisés à l'échéance des contrats de change	<b>2 006</b>	3 461
Plus-value non réalisée	<b>244 432</b>	624 296
<b>Total</b>	<b>339 963</b>	823 698

L'incidence de la variation de la juste valeur des placements et de la variation pour taux de change est présentée à titre de plus (moins) value non réalisée de la valeur des placements. Ce montant est inclus au poste « *Modification de la juste valeur des placements* » et se détaille comme suit :

<b>(En milliers de dollars)</b>	<b>Plus-value (moins-value) non réalisée au 31-12-20</b>	Plus-value (moins-value) non réalisée au 31-12-19	<b>Variation Plus-value (moins-value) non réalisée 2020</b>	Variation Plus-value (moins-value) non réalisée 2019
	\$	\$	\$	\$
Trésorerie et équivalents de trésorerie	<b>112</b>	(506)	<b>618</b>	(1 464)
Effets à court terme	<b>(6)</b>	(116)	<b>110</b>	(113)
Titres à revenus fixes				
Obligations canadiennes	<b>132 168</b>	84 347	<b>47 821</b>	47 435
Obligations étrangères	<b>(35 189)</b>	(41 449)	<b>6 260</b>	7 260
Fonds de dettes privées canadiens et étrangers	<b>7 134</b>	4 744	<b>2 390</b>	(13 881)
Actions				
Canadiennes	<b>216 323</b>	187 538	<b>28 785</b>	205 346
Étrangères	<b>923 509</b>	707 253	<b>216 256</b>	342 417
Sociétés de placements immobiliers	<b>13 292</b>	17 059	<b>(3 767)</b>	11 008
Instrument financiers dérivés sur devises	<b>26 383</b>	27 190	<b>(807)</b>	86 852
Investissement dans un fonds commun équilibré	<b>3 635</b>	2 416	<b>1 219</b>	1 210
Placements alternatifs				
Investissements dans des fonds de stratégies à rendement absolu	<b>(11 268)</b>	6 507	<b>(17 775)</b>	9 385
Investissements dans des fonds d'infrastructures	<b>37 347</b>	66 144	<b>(28 797)</b>	(43 181)
Investissements dans des fonds immobiliers privés	<b>(6 969)</b>	912	<b>(7 881)</b>	(27 978)
<b>Total</b>	<b>1 306 471</b>	1 062 039	<b>244 432</b>	624 296

## Hiérarchie relativement à l'évaluation de la juste valeur selon les trois niveaux suivants :

Les tableaux suivants représentent les placements de la Caisse selon une hiérarchie basée sur l'importance des données utilisées pour l'évaluation de la juste valeur des placements. Cette hiérarchie est constituée de trois niveaux établis selon les critères suivants :

**Niveau 1 :** Les prix (non ajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs financiers identiques;

**Niveau 2 :** Des données d'entrée autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif concerné soit directement (à savoir des prix), soit indirectement (à savoir des données dérivées de prix);

**Niveau 3 :** Des données d'entrée non observables pour l'actif ou le passif.

La répartition des actifs de la Caisse au 31 décembre 2020 s'établit comme suit :

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	2020 Juste valeur totale
(En milliers de dollars)	\$	\$	\$	\$
<b>Actifs financiers</b>				
Intérêts courus	4 285	7 164	0	11 449
Effets à court terme	0	15 139	0	15 139
Titres à revenus fixes				
Obligations canadiennes	913 881	516 164	0	1 430 045
Obligations étrangères	1 883	664 158	0	666 041
Fonds de dettes privées canadiens et étrangers	0	756 181	0	756 181
Actions				
Canadiennes	1 454 399	0	0	1 454 399
Étrangères	3 375 410	18	0	3 375 428
Sociétés de placements immobiliers	147 144	0	0	147 144
Instrument financiers dérivés sur devises	0	32 111	0	32 111
Investissement dans un fonds commun équilibré	0	13 635	0	13 635
Placements alternatifs				
Investissements dans des fonds de stratégies à rendement absolu	0	433 449	0	433 449
Investissements dans des fonds d'infrastructures	0	0	385 399	385 399
Investissements dans des fonds immobiliers privés	0	311 924	0	311 924
<b>Total</b>	<b>5 897 002</b>	<b>2 749 943</b>	<b>385 399</b>	<b>9 032 344</b>

Cette même répartition s'établissait de la manière suivante au 31 décembre 2019 :

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	2019 Juste valeur totale
(En milliers de dollars)	\$	\$	\$	\$
<b>Actifs financiers</b>				
Intérêts courus	4 344	6 164	0	10 508
Effets à court terme	0	24 104	0	24 104
Titres à revenus fixes				
Obligations canadiennes	912 999	502 668	0	1 415 667
Obligations étrangères	0	644 268	0	644 268
Fonds de dettes privées canadiens et étrangers	0	658 667	0	658 667
Actions				
Canadiennes	1 442 369	692	0	1 443 061
Étrangères	3 184 775	25 521	0	3 210 296
Sociétés de placements immobiliers	156 648	0	0	156 648
Instrument financiers dérivés sur devises	0	28 314	0	28 314
Investissement dans un fonds commun équilibré	0	12 416	0	12 416
Placements alternatifs				
Investissements dans des fonds de stratégies à rendement absolu	0	434 955	0	434 955
Investissements dans des fonds d'infrastructures	0	0	383 413	383 413
Investissements dans des fonds immobiliers privés	0	277 773	0	277 773
<b>Total</b>	<b>5 701 135</b>	<b>2 615 542</b>	<b>383 413</b>	<b>8 700 090</b>

## Placements classés dans le niveau 3

### Investissements dans des fonds d'infrastructures :

La Caisse investit dans des fonds d'infrastructures distincts situés en Europe et aux États-Unis. Ces fonds sont tous diversifiés au niveau des secteurs d'investissement. Les principaux types d'infrastructures détenues par ces fonds sont les suivants : des aéroports, des ports, des autoroutes, des réseaux ferroviaires, des réseaux de pipeline et d'oléoduc dans le secteur pétrolier et des infrastructures liées à la gestion des déchets et à la production d'énergies renouvelables.

La juste valeur de ces investissements est égale à la valeur fournie par le commandité dans les derniers états financiers du fonds d'infrastructures à moins qu'il existe une raison précise et vérifiable objectivement pour laquelle elle varie par rapport à la valeur fournie par le commandité. Afin de déterminer la valeur des fonds, les commandités utilisent plusieurs hypothèses qui peuvent avoir un impact important sur les valeurs des fonds telles que le taux d'actualisation des flux de trésorerie futurs utilisés par le fonds pour déterminer la valeur d'un placement ainsi que l'utilisation de multiples de BAIIA (*bénéfices avant impôt, intérêts et amortissement*) de secteurs comparables pour déterminer la valeur d'un placement. Ces placements sont peu liquides et sont soumis aux mêmes risques de prix que l'ensemble des placements de la Caisse. Les investissements dans des fonds d'infrastructures sont donc classés dans le niveau 3.

## Transferts entre les niveaux 1 et 2

En 2020, aucun titre n'a été transféré de niveau (aucun en 2019).

## Rapprochement de l'évaluation de la juste valeur de niveau 3

Le tableau suivant montre le rapprochement des instruments financiers classés dans le niveau 3 entre le début et la fin de l'exercice.

(En milliers de dollars)	2020 \$	2019 \$
<b>Solde au début de l'exercice</b>	<b>383 413</b>	418 755
Produit de la vente de placements	<b>(33 489)</b>	(90 466)
Achat de placements	<b>51 027</b>	61 146
Gain net réalisé	<b>13 245</b>	37 159
Moins-value non réalisée	<b>(28 797)</b>	(43 181)
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>	<b>385 399</b>	383 413
<b>Plus-value non réalisée incluse dans la juste valeur des titres détenus à la fin de l'exercice</b>	<b>37 347</b>	66 144

Les concentrations de placements par secteurs d'activités et secteurs géographiques se détaillent comme suit :

### Secteurs d'activités des placements en actions canadiennes

(En milliers de dollars)	2020		2019	
	%	Juste valeur	%	Juste valeur
		\$		\$
Énergie	9	135 884	16	237 837
Matériaux de base	10	151 604	10	146 236
Produits industriels	14	197 945	13	186 417
Biens de consommation discrétionnaire	7	96 381	6	89 158
Biens de consommation courante	5	80 406	5	77 530
Soins de santé	2	29 523	1	19 450
Services financiers	27	393 145	28	394 936
Technologie de l'information	8	118 669	7	99 369
Services de télécommunication	6	80 448	4	60 290
Services publics	5	69 537	3	44 792
Immobilier	7	96 550	6	83 295
Autres	0	4 307	1	3 751
<b>Total</b>	<b>100</b>	<b>1 454 399</b>	<b>100</b>	<b>1 443 061</b>

### Secteurs géographiques des placements en actions étrangères et de sociétés de placements immobiliers

(En milliers de dollars)	2020		2019	
	%	Juste valeur	%	Juste valeur
		\$		\$
États-Unis	49	1 719 089	47	1 588 484
Europe excluant le Royaume-Uni	20	714 969	21	691 458
Royaume-Uni	6	214 283	7	235 531
Japon	7	247 984	7	242 994
Pacifique excluant le Japon	5	165 995	5	175 843
Pays émergents	12	410 444	11	362 025
Autres pays	1	49 808	2	70 609
<b>Total</b>	<b>100</b>	<b>3 522 572</b>	<b>100</b>	<b>3 366 944</b>

## Facteurs de risque

La Caisse est exposée à différents risques relativement aux instruments financiers. Les actifs et les passifs financiers de la Caisse sont résumés par catégories à la note 2 e). La gestion du risque a trait à la compréhension et à la gestion active des risques liés à l'ensemble des secteurs d'activités et de leur milieu d'exploitation connexe. La Caisse, par le biais de la politique de placement de chacun des régimes, prévoit une répartition de l'actif cible entre les placements productifs d'intérêts, les actions, les placements alternatifs et ceux du marché monétaire. La politique de placement de chacun des régimes impose aussi la diversification des placements dans chacune des catégories et fixe des plafonds d'exposition pour chaque placement et contrepartie.

Les principaux risques financiers auxquels la Caisse est exposée sont le risque de marché (y compris le risque de change, le risque de taux d'intérêt et l'autre risque de prix), le risque de crédit et le risque de liquidité détaillés ci-après.

## Risques de marché

### Risque de change

Le risque de change découle du fait que la Caisse investit dans des placements libellés en devises étrangères. Les fluctuations des flux de trésorerie et de la juste valeur relative du dollar canadien par rapport à ces devises peuvent avoir une incidence positive ou négative sur la juste valeur des placements. Un programme de gestion du risque de l'exposition aux devises étrangères est en place afin de réduire la volatilité des rendements de la Caisse. Le risque lié aux devises étrangères est géré par le biais d'opérations sur des instruments financiers dérivés sur devises. Les instruments financiers dérivés sur devises se présentent comme suit au 31 décembre :

	2020		2019	
(En milliers de dollars)	\$	\$	\$	\$
Instruments financiers sur devises	Notionel	Juste valeur	Notionel	Juste valeur
<b>Contrats à terme de gré à gré</b>				
Dollar américain	994 951	79 329	1 024 812	18 882
Euro	391 351	(37 527)	246 597	8 939
Livre sterling	27 628	(2 267)	9 923	79
Yen japonais	(32 239)	(1 478)	16 462	168
Autres devises	17 352	(5 325)	(2 582)	246
	<b>1 399 043</b>	<b>32 732</b>	1 295 212	28 314
<b>Options sur devises</b>				
Dollar américain	11 466	(621)	0	0
	<b>11 466</b>	<b>(621)</b>	0	0
<b>Total</b>	<b>1 410 509</b>	<b>32 111</b>	1 295 212	28 314

De façon générale, pour l'ensemble de ses placements la Caisse couvre le risque lié aux deux devises principales. Une couverture dynamique est effectuée pour le dollar américain. Pour l'euro, la Caisse vise généralement à couvrir 50 % du risque lié à la position de change. Toutefois, en ce qui a trait aux titres à revenus fixes étrangers ainsi que certains fonds de placements alternatifs, la Caisse couvre la quasi-totalité de son risque lié aux devises.

Les expositions au risque de change des placements de la Caisse, nettes des contrats de change, se présentent comme suit au 31 décembre :

<b>(En milliers de dollars)</b>	<b>2020</b>	<b>2019</b>
	<b>\$</b>	<b>\$</b>
<b>Principales devises</b>		
Dollar américain	<b>2 443 247</b>	2 149 519
Euro	<b>345 357</b>	419 513
Livre sterling	<b>202 104</b>	230 173
Yen japonais	<b>273 130</b>	226 647
Autres devises	<b>465 607</b>	461 253
<b>Total</b>	<b>3 729 445</b>	3 487 105

Au 31 décembre 2020, si le dollar canadien s'était apprécié ou déprécié de 8,43 % (8,45 % en 2019), ces pourcentages étant établis selon l'écart-type annualisé (10 ans) des variations mensuelles de la devise canadienne par rapport aux quatre devises principales mentionnées au tableau précédent, les autres variables étant demeurées constantes, l'impact sur le bénéfice net aurait été de 314,5 millions de dollars (294,6 millions de dollars en 2019). L'exposition au risque de change varie au cours de l'exercice en fonction du volume des transactions réalisées à l'étranger. Néanmoins, l'analyse précédente est considérée comme représentative de l'exposition de la Caisse au risque de change.

## Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt a trait à l'incidence de la fluctuation des taux d'intérêt sur les flux de trésorerie et sur la juste valeur des placements de la Caisse. Le portefeuille productif d'intérêts comporte des lignes directrices quant à la concentration, à la durée et à la distribution, qui sont conçues pour atténuer le risque découlant de la fluctuation des taux d'intérêt. Toutefois, aucun instrument dérivé n'est acquis pour réduire l'exposition au risque de taux d'intérêt.

Le classement selon la durée jusqu'à l'échéance des placements productifs d'intérêts est fondé sur les échéances stipulées aux contrats régissant les titres et il se détaille comme suit :

	2020				2020	2019
	2020	Durée jusqu'à l'échéance			2020	2019
	Taux de rendement pondéré à l'échéance	Moins de 5 ans \$	5 à 10 ans \$	Plus de 10 ans \$	Juste valeur \$	Juste valeur \$
<b>(En milliers de dollars)</b>						
<b>Obligations canadiennes</b>						
Gouvernement du Canada	0,69 %	59 114	143 329	89 020	291 463	300 994
Provinces	1,70 %	20 386	99 182	502 850	622 418	612 005
Municipalités	1,21 %	44 991	28 542	47 590	121 123	97 272
Sociétés ouvertes	2,53 %	39 347	107 636	201 963	348 946	368 182
Autres	1,34 %	9 212	22 356	14 527	46 095	37 214
<b>Fonds de dettes privées canadiens et étrangers</b>						
	5,46 %	567 704	188 446	31	756 181	658 667
<b>Obligations étrangères</b>						
	3,04 %	189 655	238 932	237 454	666 041	644 268
		930 409	828 423	1 093 435	2 852 267	2 718 602

Au 31 décembre 2020, si les taux d'intérêt avaient augmenté ou diminué d'environ 3,84 % (3,58 % en 2019), ces pourcentages étant établis selon l'écart-type annualisé (10 ans) des variations mensuelles de l'indice FTSE/TMX Universel, toutes les autres variables étant demeurées constantes, le bénéfice net aurait varié d'environ 687,2 millions de dollars en 2020 (557,3 millions de dollars en 2019). Cette analyse exclut l'impact sur le bénéfice net de la variation de juste valeur liée à la fluctuation des taux d'intérêt de certains fonds de dettes privées canadiens et étrangers détenus par la Caisse au 31 décembre 2020, d'une valeur de 473,1 millions de dollars (409,7 millions de dollars en 2019). Par conséquent, ces fonds exposent indirectement la Caisse au risque de taux d'intérêt. Ce changement est considéré comme raisonnablement possible selon les observations de la conjoncture du marché.

### Autre risque de prix

Le risque est associé à la fluctuation des flux de trésorerie et à celle de la juste valeur des placements, en actions canadiennes, actions étrangères et en actions de sociétés de placements immobiliers en raison des variations des conditions du marché, que ces variations soient dues à des facteurs propres au placement particulier ou à des facteurs touchant toutes les valeurs mobilières négociées sur le marché. La Caisse investit dans un portefeuille de placement diversifié, conformément aux politiques approuvées par les commissions des régimes de retraite des employés de la Ville de Montréal, afin d'atténuer l'impact de l'autre risque de prix. Au 31 décembre 2020, 53 % (53 % en 2019), des placements étaient négociés sur des bourses mondiales. Si sur les bourses mondiales, le cours des actions avait augmenté ou diminué d'environ 10,92 % à la fin de l'exercice (9,58 % en 2019), ces taux étant établis selon l'écart-type annualisé (10 ans) des variations mensuelles des indices TSX et MSCI WORLD CAD, toutes les autres variables restant constantes, le bénéfice net aurait augmenté ou diminué de 543,3 millions de dollars (460,9 millions de dollars en 2019). Cette volatilité est considérée comme une base adéquate pour estimer l'incidence qu'un changement raisonnablement possible du risque de marché aurait pu avoir sur l'évolution de l'actif net à la date de présentation de l'information financière.

### Risque de crédit

La Caisse est exposée au risque de crédit si une contrepartie est en situation de défaut ou devient insolvable. La Caisse a prévu des critères en matière de placement conçus de manière à diversifier son risque de crédit. En règle générale, la Caisse est exposée au risque de crédit en raison des titres à revenu fixe, des contrats de change et des placements alternatifs.

L'exposition maximum de la Caisse au risque de crédit est limitée à la valeur comptable des actifs financiers comptabilisés au 31 décembre tel que décrit dans le tableau suivant :

	2020	2019
(En milliers de dollars)	\$	\$
<b>Catégorie d'actifs financiers</b>		
Encaisse	5 649	6 286
Trésorerie et équivalents de trésorerie	365 922	370 436
Effets à court terme	15 139	24 104
Titres à revenus fixes	2 852 267	2 718 602
Créances	25 521	23 427
Placements alternatifs		
Investissements dans des fonds de stratégies à rendement absolu	433 449	434 955
Investissements dans des fonds d'infrastructures	385 399	383 413
Investissements dans des fonds immobiliers privés	311 924	277 773
<b>Total</b>	<b>4 395 270</b>	<b>4 238 996</b>

De plus, le risque de crédit relatif à l'encaisse, à la trésorerie et équivalents de trésorerie et aux effets à court terme est considéré comme négligeable étant donné que ces instruments financiers sont en conformité avec la politique de placements dont les critères exigent de ceux-ci une notation externe de crédit de bonne qualité.

La répartition du portefeuille obligataire par cote de crédit s'établit comme suit au 31 décembre :

<b>Cote de crédit</b>	<b>2020</b>	2019
	<b>%</b>	%
AAA	<b>14</b>	16
AA	<b>15</b>	16
A	<b>17</b>	18
BBB	<b>16</b>	17
<BBB	<b>9</b>	6
Non coté <sup>1</sup>	<b>29</b>	27
<b>Total</b>	<b>100</b>	100

<sup>1</sup> Les obligations non cotées sont principalement des obligations municipales à 2 % (3 % en 2019), d'entreprises à 19 % (16 % en 2019) et des prêts hypothécaires à 8 % (8 % en 2019).

### **Risque de liquidité**

Le risque de liquidité est le risque que la Caisse ne soit pas en mesure d'honorer ses engagements financiers courants et futurs (voir note 7). Le risque de liquidité est inhérent aux activités de la Caisse et peut être influencé par diverses situations propres à un marché ou qui touchent l'ensemble des marchés, notamment les événements liés au crédit ou une fluctuation importante des marchés.

La Caisse investit principalement ses actifs dans des titres qui sont négociés sur des marchés actifs et qui peuvent être facilement cédés.

#### 4. OPÉRATIONS ENTRE PARTIES LIÉES

La Caisse détient des obligations de la Ville de Montréal, le promoteur des régimes, d'une valeur marchande de 21,5 millions de dollars (9,1 millions de dollars en 2019). Le coût de ces obligations est de 20,1 millions de dollars (8,5 millions de dollars en 2019).

Par ailleurs, la Caisse facture, à chacun des six régimes la constituant, les honoraires professionnels et frais d'administration qu'elle encoure, conformément aux ententes et à la valeur établie entre les parties. Au 31 décembre, les honoraires de gestion facturés à chacun des régimes se détaillent comme suit :

(En milliers de dollars)	2020 \$	2019 \$
<b>Honoraires de gestion</b>		
Régime de retraite des cadres de la Ville de Montréal	5 678	5 402
Régime de retraite des contremaîtres de la Ville de Montréal	385	384
Régime de retraite des des cols bleus de la Ville de Montréal	6 119	5 824
Régime de retraite des fonctionnaires de la Ville de Montréal	8 114	7 750
Régime de retraite des pompiers de la Ville de Montréal	5 446	5 216
Régime de retraite des professionnels de la Ville de Montréal	3 520	3 163
<b>Total</b>	<b>29 262</b>	<b>27 739</b>

La Ville agit à titre de déléataire pour la gestion des opérations de la Caisse. Elle assume la plupart des frais d'administration de la Caisse tels que le salaire des employés de la Ville, les frais d'occupation des locaux et certains honoraires professionnels.

#### 5. INFORMATIONS À FOURNIR CONCERNANT LE CAPITAL

La Caisse définit son capital comme étant l'actif net disponible attribuable aux détenteurs d'unités. La Caisse n'est pas soumise à des exigences externes en matière de capital.

Les objectifs de la Caisse en matière de gestion du capital sont, entre autres, d'investir les actifs sous gestion dans des titres appropriés selon les politiques de placement de chacun des régimes, et ce, tout en maintenant des niveaux suffisants de liquidités afin d'acquiescer ses obligations courantes.

#### 6. MODIFICATION DES NORMES COMPTABLES QUI NE SONT PAS ENCORE EN VIGUEUR

À la date d'autorisation de ces états financiers, aucune nouvelle norme ou modification ou interprétation des normes existantes, ayant des impacts significatifs sur les présents états financiers, n'ont été publiées par l'*International Accounting Standards Board* (ci-après l'« IASB »).

## 7. ENGAGEMENTS

La Caisse s'est engagée à investir dans des placements privés des sommes dont le règlement se fera au cours des prochains exercices et ce, jusqu'en 2024, conformément aux modalités prévues dans les différentes conventions. Les engagements s'établissent comme suit au 31 décembre :

	2020	2019
(En milliers de dollars)	\$	\$
Fonds de dettes privées canadiens et étrangers	194 667	277 478
Investissements dans des fonds d'infrastructures	220 564	274 143
Investissements dans des fonds immobiliers privés	137 260	173 124
<b>Total</b>	<b>552 491</b>	<b>724 745</b>

La juste valeur de ces engagements est nulle au 31 décembre 2020 et 2019.



# Sommaires pour les six régimes de retraite

## A) ÉVOLUTION DU PLACEMENT EN UNITÉS DE LA CAISSE COMMUNE

(En milliers de dollars)	Cols bleus		Pompiers		Cadres		Fonctionnaires		Contremaîtres		Professionnels		Total	
	Nombre d'unités	Valeur	Nombre d'unités	Valeur	Nombre d'unités	Valeur	Nombre d'unités	Valeur						
<b>SOLDE AU 01-01-2020</b>	<b>1 767 426</b>	<b>1 900 868 \$</b>	<b>1 585 997</b>	<b>1 705 738 \$</b>	<b>1 644 449</b>	<b>1 768 605 \$</b>	<b>2 350 008</b>	<b>2 527 432 \$</b>	<b>114 944</b>	<b>123 623 \$</b>	<b>978 200</b>	<b>1 052 056 \$</b>	<b>8 441 024</b>	<b>9 078 322 \$</b>
Apports (Retraits)	(16 284)	(17 513) \$	(14 935)	(16 063) \$	(17 768)	(19 109) \$	(20 275)	(21 806) \$	(2 128)	(2 289) \$	21	23 \$	(71 369)	(76 757) \$
Revenus nets	12 317	13 247 \$	11 045	11 879 \$	11 449	12 313 \$	16 377	17 613 \$	798	858 \$	6 842	7 359 \$	58 828	63 269 \$
Modification de la juste valeur	(203 596)	(218 967) \$	(182 490)	(196 268) \$	(189 126)	(203 405) \$	(270 693)	(291 130) \$	(13 159)	(14 152) \$	(113 328)	(121 884) \$	(972 392)	(1 045 806) \$
<b>SOLDE AU 31-03-2020</b>	<b>1 559 863</b>	<b>1 677 635 \$</b>	<b>1 399 617</b>	<b>1 505 286 \$</b>	<b>1 449 004</b>	<b>1 558 404 \$</b>	<b>2 075 417</b>	<b>2 232 109 \$</b>	<b>100 455</b>	<b>108 040 \$</b>	<b>871 735</b>	<b>937 554 \$</b>	<b>7 456 091</b>	<b>8 019 028 \$</b>
Apports (Retraits)	(12 772)	(13 736) \$	(24 734)	(26 214) \$	(16 108)	(17 324) \$	(21 487)	(23 109) \$	(2 096)	(2 254) \$	10 285	11 061 \$	(66 552)	(71 576) \$
Revenus nets	11 654	12 534 \$	10 444	11 233 \$	10 807	11 623 \$	15 492	16 662 \$	748	804 \$	6 556	7 051 \$	55 701	59 907 \$
Modification de la juste valeur	116 459	125 252 \$	104 435	112 320 \$	108 096	116 257 \$	154 881	166 575 \$	7 488	8 053 \$	65 158	70 077 \$	556 517	598 534 \$
<b>SOLDE AU 30-06-2020</b>	<b>1 675 204</b>	<b>1 801 686 \$</b>	<b>1 490 122</b>	<b>1 602 625 \$</b>	<b>1 551 799</b>	<b>1 668 960 \$</b>	<b>2 224 303</b>	<b>2 392 237 \$</b>	<b>106 595</b>	<b>114 643 \$</b>	<b>953 734</b>	<b>1 025 743 \$</b>	<b>8 001 757</b>	<b>8 605 893 \$</b>
Apports (Retraits)	(14 587)	(15 688) \$	(15 397)	(16 559) \$	(12 214)	(13 136) \$	(21 819)	(23 466) \$	(2 146)	(2 308) \$	1 430	1 538 \$	(64 733)	(69 619) \$
Revenus nets	12 343	13 275 \$	10 976	11 805 \$	11 438	12 302 \$	16 380	17 617 \$	782	841 \$	7 050	7 582 \$	58 969	63 422 \$
Modification de la juste valeur	49 632	53 379 \$	44 142	47 475 \$	45 980	49 451 \$	65 894	70 869 \$	3 156	3 394 \$	28 273	30 408 \$	237 077	254 976 \$
<b>SOLDE AU 30-09-2020</b>	<b>1 722 592</b>	<b>1 852 652 \$</b>	<b>1 529 843</b>	<b>1 645 346 \$</b>	<b>1 597 003</b>	<b>1 717 577 \$</b>	<b>2 284 758</b>	<b>2 457 257 \$</b>	<b>108 387</b>	<b>116 570 \$</b>	<b>990 487</b>	<b>1 065 271 \$</b>	<b>8 233 070</b>	<b>8 854 672 \$</b>
Apports (Retraits)	(21 225)	(22 829) \$	(12 928)	(13 905) \$	24 015	25 828 \$	(23 677)	(25 465) \$	(2 269)	(2 441) \$	3 080	3 313 \$	(33 004)	(35 499) \$
Revenus nets	10 409	11 195 \$	9 240	9 937 \$	9 638	10 366 \$	13 799	14 841 \$	652	702 \$	6 004	6 458 \$	49 742	53 499 \$
Modification de la juste valeur	103 527	111 342 \$	91 910	98 848 \$	95 868	103 107 \$	137 268	147 631 \$	6 479	6 968 \$	59 845	64 363 \$	494 897	532 259 \$
<b>SOLDE AU 31-12-2020</b>	<b>1 815 303</b>	<b>1 952 359 \$</b>	<b>1 618 065</b>	<b>1 740 226 \$</b>	<b>1 726 524</b>	<b>1 856 878 \$</b>	<b>2 412 148</b>	<b>2 594 264 \$</b>	<b>113 249</b>	<b>121 799 \$</b>	<b>1 059 416</b>	<b>1 139 404 \$</b>	<b>8 744 705</b>	<b>9 404 931 \$</b>

La valeur marchande d'une unité de la Caisse commune est de 1 075,50 \$

**B) SOMMAIRE DE LA SITUATION FINANCIÈRE DES SIX RÉGIMES DE RETRAITE  
AU 31 DÉCEMBRE 2020**

<b>(En milliers de dollars)</b>	<b>Cols bleus</b>	<b>Pompiers</b>	<b>Fonctionnaires</b>	<b>Professionnels</b>	<b>Contremaîtres</b>	<b>Cadres</b>	<b>Total</b>
<b>ACTIF</b>							
Placement en unités de la Caisse commune	1 952 359	1 740 226	2 594 264	1 139 405	121 799	1 856 878	9 404 931
Obligation – Ville de Montréal	–	119 174	96 297	9 298	3 925	75 036	303 730
Contrats d'assurance liés aux obligations au titre des prestations de retraite	3 397	5 845	2 772	53	–	7 359	19 426
Cotisations à recevoir	4 671	5 665	3 120	4 860	45	2 429	20 790
Transferts d'autres régimes à recevoir relatifs aux droits résiduels	4	18	181	167	–	3 209	3 579
Transferts interrégimes nets	226	4	–	98	–	106	434
Frais payés d'avance	26	27	35	20	4	27	139
Autres sommes à recevoir	333	152	205	90	10	210	1 000
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>1 961 016</b>	<b>1 871 111</b>	<b>2 696 874</b>	<b>1 153 991</b>	<b>125 783</b>	<b>1 945 254</b>	<b>9 754 029</b>
<b>PASSIF</b>							
Charges à payer	2 036	1 834	2 688	1 195	127	1 970	9 850
Cotisations du promoteur perçues d'avance	–	–	–	138	–	128	266
Droits résiduels à payer	895	1 084	390	3 206	–	1 394	6 969
Transferts interrégimes nets	10	–	424	–	–	–	434
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>2 941</b>	<b>2 918</b>	<b>3 502</b>	<b>4 539</b>	<b>127</b>	<b>3 492</b>	<b>17 519</b>
<b>ACTIF NET DISPONIBLE POUR LE SERVICE DES PRESTATIONS OBLIGATIONS AU TITRE DES PRESTATIONS DE RETRAITE</b>	<b>1 958 075 2 027 007</b>	<b>1 868 193 1 757 629</b>	<b>2 693 372 2 551 887</b>	<b>1 149 452 1 055 038</b>	<b>125 656 124 820</b>	<b>1 941 762 1 864 241</b>	<b>9 736 510 9 380 622</b>
<b>EXCÉDENT (DÉFICIT)</b>	<b>(68 932)</b>	<b>110 564</b>	<b>141 485</b>	<b>94 414</b>	<b>836</b>	<b>77 521</b>	<b>355 888</b>
<b>INFORMATION SUR L'EXCÉDENT PROVISOIRE EXCÉDENT (DÉFICIT)</b>	<b>(68 932)</b>	<b>110 564</b>	<b>141 485</b>	<b>94 414</b>	<b>836</b>	<b>77 521</b>	<b>355 888</b>
<b>Réserve de restructuration</b>	<b>–</b>	<b>(2 654)</b>	<b>–</b>	<b>(16 451)</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>(19 105)</b>
<b>EXCÉDENT PROVISOIRE</b>	<b>(68 932)</b>	<b>107 910</b>	<b>141 485</b>	<b>77 963</b>	<b>836</b>	<b>77 521</b>	<b>336 783</b>

Ce sommaire est préparé à l'aide des états financiers audités des régimes de retraite de la Ville de Montréal.

**C) SOMMAIRE DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DISPONIBLE POUR LE SERVICE DES PRESTATIONS  
DES SIX RÉGIMES DE RETRAITE POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2020**

(En milliers de dollars)	Cols bleus	Pompiers	Fonctionnaires	Professionnels	Contremaîtres	Cadres	Total
<b>AUGMENTATION DE L'ACTIF</b>							
<b>Cotisations – Participants</b>							
Service courant	23 941	23 376	28 443	24 860	213	19 956	120 789
Services passés	459	38	556	2 127	-	438	3 618
	24 400	23 414	28 999	26 987	213	20 394	124 407
<b>Cotisations – Promoteur</b>							
Service courant	23 941	23 449	28 452	24 765	213	19 951	120 771
Services passés	406	13	496	976	-	456	2 347
Spéciales (acte notarié)	11 863	-	-	-	-	-	11 863
Sommes additionnelles requises pour acquitter les droits	5 280	11 546	4 008	2 929	359	3 607	27 729
Sommes compensatoires aux règlements des transferts interrégimes	-	-	-	-	-	2 521	2 521
Équilibre	11 511	2 933	28 827	4 554	2 687	20 414	70 926
	53 001	37 941	61 783	33 224	3 259	46 949	236 157
<b>Cotisations – Participants et promoteur (en parts égales)</b>							
Sommes requises pour acquitter les droits	870	723	54	1 834	-	356	3 837
	870	723	54	1 834	-	356	3 837
<b>Caisse commune</b>							
Quote-part des revenus nets et modification de la juste valeur du placement en unités de la Caisse commune	121 257	107 229	160 678	71 414	7 468	112 014	580 060
Moins : Frais de transaction facturés par la Caisse commune	6 650	5 920	8 819	3 825	418	6 172	31 804
	114 607	101 309	151 859	67 589	7 050	105 842	548 256
Modification de la juste valeur des contrats d'assurance liés aux obligations au titre des prestations de retraite	(528)	(569)	(294)	(1)	-	(938)	(2 330)
Intérêts sur obligation – Ville de Montréal	-	7 150	5 778	558	236	4 502	18 224
Transferts provenant d'autres régimes	1 510	339	1 941	10 082	-	40 071	53 943
Intérêts sur arriérés de cotisation et autres	49	15	30	89	-	88	271
Transferts provenant des régimes d'origine	25	34	24	3	-	25	111
<b>AUGMENTATION TOTALE DE L'ACTIF</b>	<b>193 934</b>	<b>170 356</b>	<b>250 174</b>	<b>140 365</b>	<b>10 758</b>	<b>217 289</b>	<b>982 876</b>
<b>DIMINUTION DE L'ACTIF</b>							
Prestations de retraite versées	125 827	95 794	167 880	47 216	11 756	112 558	561 031
Indemnités forfaitaires	-	-	-	-	64	-	64
Cessions de droits entre conjoints	212	881	282	-	-	320	1 695
Transferts à d'autres régimes	9 888	10 469	12 261	14 252	766	6 946	54 582
Remboursements	7 135	26 702	4 464	3 051	-	7 708	49 060
Intérêts sur les droits résiduels	4	8	6	49	-	22	89
Frais d'administration	347	328	422	241	48	372	1 758
<b>DIMINUTION TOTALE DE L'ACTIF</b>	<b>143 413</b>	<b>134 182</b>	<b>185 315</b>	<b>64 809</b>	<b>12 634</b>	<b>127 926</b>	<b>668 279</b>
<b>AUGMENTATION DE L'ACTIF NET</b>	<b>50 521</b>	<b>36 174</b>	<b>64 859</b>	<b>75 556</b>	<b>(1 876)</b>	<b>89 363</b>	<b>314 597</b>
<b>ACTIF NET DISPONIBLE AU DÉBUT DE L'EXERCICE</b>	<b>1 907 554</b>	<b>1 832 019</b>	<b>2 628 513</b>	<b>1 073 896</b>	<b>127 532</b>	<b>1 852 399</b>	<b>9 421 913</b>
<b>ACTIF NET DISPONIBLE À LA FIN DE L'EXERCICE</b>	<b>1 958 075</b>	<b>1 868 193</b>	<b>2 693 372</b>	<b>1 149 452</b>	<b>125 656</b>	<b>1 941 762</b>	<b>9 736 510</b>

Ce sommaire est préparé à l'aide des états financiers audités des régimes de retraite de la Ville de Montréal.

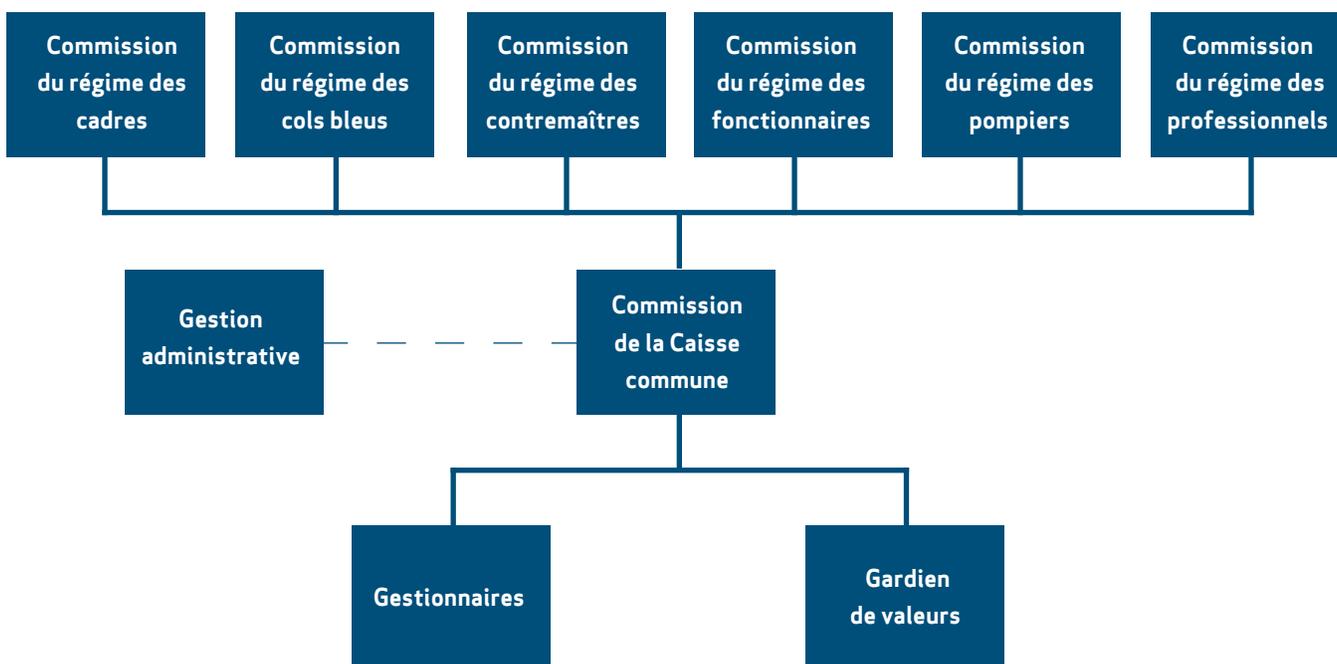
# La Caisse commune

## A) CONSTITUTION, MISSION ET MANDAT

La Caisse commune des commissions des régimes de retraite des employés de la Ville (la Caisse commune) a été constituée, en vertu du règlement numéro 6296 de la Ville, le 12 décembre 1983. Depuis le 24 septembre 1991, la Caisse commune est régie par le règlement numéro 8932. La Caisse commune regroupe, à des fins de placement, l'actif des six régimes de retraite qui y participent<sup>(1)</sup>. L'administration de la Caisse commune est assumée par la Commission de la Caisse commune (la « Commission ») qui est constituée de douze membres. La Commission a pour mission de gérer la Caisse et d'effectuer les placements conformément à la *Loi sur les régimes complémentaires de retraite* (L.R.Q., chapitre R-15.1) et selon la politique de placement adoptée par les commissions des régimes de retraite participantes.

- <sup>(1)</sup> Régime de retraite des cadres  
Régime de retraite des cols bleus  
Régime de retraite des contremaîtres  
Régime de retraite des fonctionnaires  
Régime de retraite des pompiers  
Régime de retraite des professionnels

## B) ORGANIGRAMME



## C) ADMINISTRATION

La Caisse commune est administrée par une commission composée de deux représentants de chacune des commissions des régimes de retraite des employés de la Ville de Montréal.

**Président :** Monsieur Richard Audet

**Secrétaire – trésorier :** Madame Lucie St-Jean

### Membres :

Mesdames

Diane Fleurent

Lucie St-Jean

Messieurs

Richard Audet

Jacques Brisebois

Claude Caty

Yves Courchesne

Michel Bruce Dubois

Frantz Élie

Maurice Parent

Yvan Rheault

Charles St-Aubin

Normand Vachon

### Auditeur indépendant :

Raymond Chabot Grant Thornton S.E.N.C.R.L.

Comptables professionnels agréés

## D) GESTION FINANCIÈRE

Le Service des finances de la Ville de Montréal assurait, en 2020, la gestion financière de la Caisse commune.

Le personnel de la Ville gère les placements à court terme. Les placements en actions, en obligations et autres titres sont confiés à des gestionnaires spécialisés externes. Les valeurs sont confiées à un gardien de valeurs.

### Gestionnaires internes

**Richard Audet** Directeur du financement, placement et trésorerie

**Gabriel Morin** Directeur du Bureau des régimes de retraite

**Errico Cocchi, CFA** Chef de division du financement, du placement et de la gestion du risque

**Medhi Alani** Chargé du financement court terme

**Lucie St-Jean** Chef de division de la comptabilisation et du contrôle des caisses de retraite



# Gestionnaires

	AC	AM	AA	EAEO	OC	OE	CT	PA	DEV	EM
<b>Externe</b>										
Gestion d'actifs CIBC					■					
Optimum Gestion de Placements					■					
Fiera Capital					■					
TREZ Capital					■					
Addenda Capital					■					
Loomis Sayles						■				
Franklin Templeton Investments						■				
Guardian Capital	■							■		
Intact Gestion de placements	■									
Lincluden	■									
BMO Gestion d'actifs	■									
Acadian Asset Management		■								
Hexavest		■								
Walter Scott		■								
Becker Capital Management			■							
Van Berkom et associés	■		■							
Sprucegrove Investment Management				■						
Financière l'Échiquier				■						
Comgest										■
Blackrock								■		
Bridgewater								■		
Informed Portfolio Management								■		
Gestion Cristallin								■		
Formula Growth								■		
P.G.E.Q.								■		
Ardian Infrastructure								■		
CUBE Infrastructure								■		
Global Infrastructure Partners								■		
Oaktree Capital Management								■		
United Bridge Partners								■		
Deutsche Asset Management								■		
Archmore International Infrastructure								■		
Amerra Capital Management								■		
Clarion Partners								■		
CVC Credit Partners								■		
THL Credit								■		
MBI/TEC								■		
AMP Capital								■		
Hancock Natural Resource Group								■		
Penfund Capital								■		
Tikehau Capital								■		
Brookfield Asset Management								■		
<b>Interne</b>										
Service des finances							■		■	

## Notes explicatives :

**AC** Actions canadiennes

**AM** Actions mondiales

**AA** Actions américaines

**EAEO** Actions Europe, Australasie, Extrême-Orient

**OC** Obligations canadiennes

**OE** Obligations étrangères

**CT** Court terme

**PA** Produits alternatifs

**DEV** Gestion de devises

**EM** Actions de pays émergents

**Gardien de valeurs :** RBC Service aux investisseurs

**Publié par la Commission de la Caisse commune**

Coordination de la production

Bureau des régimes de retraite de Montréal

Division gestion de la comptabilisation et du contrôle des caisses de retraite

Graphisme : fig. communication graphique

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2021

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives Canada, 2021

ISBN 978-2-9817521-3-0

Imprimé au Canada



Montréal 